

GFP 3337

CINQUANTIÈME ANNÉE. — N° 45. — Cinquième série

PRIX : 6 FRANCS

PARAIT TOUS LES VENDREDIS 6 SEPTEMBRE 1946

Le libertaire

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA FÉDÉRATION ANARCHISTE

Fondé en 1895 par

Louise MICHEL et Sébastien FAURE

L'anarchie est la plus haute expression de l'ordre.

Ellisée RECOLUS.

Rédaction-Administration :
145, QUAI DE VALMY. — PARIS (10^e)C. C. Postal : Louis LAURENT, 589-76 Paris.
ABONNEMENT : 6 mois, 120 fr. 1 an, 240 fr.

Le Congrès Socialiste et la faillite des partis

Nous n'entendons pas ici nous joindre à ceux — de droite ou de gauche — qui par intérêt et souci d'électoralisme attendaient avec impatience une dislocation appartenante de la S.F.I.O.

Les partis ne sauraient avoir tant de valeur à nos yeux, et nous les rejetons tous sans exception en tant qu'organisations destinées à faciliter la prise d'un pouvoir que nous jugons néfaste, le gouvernement n'étant pas en mesure de résoudre la question sociale.

Après de vives discussions et d'apres échanges de propos, les leaders de ce parti ont fini par trouver un « modus-vivendi » devant permettre à tous de cohabiter dans la même maison. Et bien que le divorce moral entre les deux principaux « courants » soit effectif, on a salué les meubles. Le ministéralisme sait unir les politiciens quand leur place autour de l'assiette au beurre risque de se troubler.

Mais renouvelons un peu en arrière, pour juger plus sainement. Le parti socialiste fut autrefois d'une certaine combativité, car il était loin du Pouvoir. Il commença d'abord par avoir ses députés, le marxisme estimant que le prolétariat peut œuvrer à son émancipation en participant à la gestion d'un Etat dont le rôle est de le tenir en laisse. En 1914, ramollit qu'il était déjà par l'action parlementaire, il entraîna l'entracte, le combativité, au nom du plaidoyer dans l'Union Sacrée... Son internationalisme s'évanouissait devant les « nécessités nationales » !

Après 1918, et malgré la scission qui aboutit à la création du parti communiste, le nombre de ses parlementaires alla en augmentant; et enfin en 1936, il était à la direction du gouvernement. Depuis, il

(Suite page 4.)

n'a pas cessé d'être un parti de gouvernement (le parti communiste aujourd'hui n'a d'ailleurs plus rien à lui envier...)

Alors qu'il est le gestionnaire de l'Etat, donc de l'économie bourgeoisie, il prétend demeurer attaché aux intérêts des classes laborieuses. Il commet l'imposture de forger les chaînes d'un prolétariat qu'il se targue d'être en mesure de libérer ! Il a un pied chez la bourgeoisie et l'autre chez le prolétariat. Position fausse s'il en est, mais inévitables. Et c'est là où vient tout le malaise de la S.F.I.O. Les adhérents sincères s'en rendent compte c'est pourquoi les dirigeants du parti, malgré les résolutions finales d'unanimité de façade, sont également désavoués par la grande masse de militants de base.

Dans les PRINCIPES adoptés, il reconnaît « la réalité » de la lutte de classes et rappelle qu'il n'a pas oublié le « socialisme scientifique »; et cependant il pratique la COLLABORATION DES CLASSES, condition première de la conservation du régime capitaliste, dont il constate la malfaissance et assure volontiers la disparition. Il déclare — parlant de l'Espagne — que le monde ne sera pas libre « tant qu'un seul peuple demeurera opprimé »; et il fournit à l'Etat bourgeois un ministre des Colonies... Il précise que « seul un internationalisme constructif apportera des solutions qui, dépassant le cadre national pour aller vers le fédéralisme, permettront la renaissance d'une classe ouvrière majeure, unie dans une nouvelle internationale et apte à sa mission historique », mais il se fait l'instrument d'une politique nationaliste à bien des égards et flirte avec le M.R.P.

(Suite page 4.)

LE COLONIALISME au tournant

Cette guerre aura fait bien des ravages. Mais parmi tant de deuils, de destructions, elle aura eu du moins un mérite : celui de compromettre les conquêtes coloniales de tous les impérialismes.

En bouleversant une fois de plus les données de l'économie mondiale, en mettant aux prises, dans les colonies, les différents belligerants, elle a placé les peuples coloniaux en mesure de se rendre compte qu'ils pouvoient se libérer de leurs conquérants.

Dès 1949-50, l'Inde, profitant des embarras de la Grande-Bretagne, commence à secouer les chaînes qu'elle-même réussit à peser sur elle depuis si longtemps. En 1944, la Syrie, moribond, « sous mandat » militairement occupée par la France, demande son indépendance. Puis c'est l'Indochine qui, à son tour, manifeste son hostilité envers la France pour arriver à se constituer d'un gouvernement national ». Alors que la Palestine (elle de la question raciale n'est pas partie à jouer) veut se détacher de la Grande-Bretagne, l'Algérie revendique, au nom du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, le libre usage de ce droit. Ici encore la douce France (?) est prête de prier bagages...

Le nationalisme syrien a été certainement encouragé par les impérialismes qui l'incarnaient : l'occupation française de la Syrie, où intervenaient vraisemblablement quatre influences différentes : celle de l'Amérique, de la France, de l'Angleterre et de la Russie (elle de l'Allemagne n'ayant joué qu'un retardement). Dans chacun des conflits coloniaux qui se déclenchent aujourd'hui, ces quatre influences (dont celle de la France est souvent la moins considérable) se retrouvent. Chaque nation qui veut dominer la situation prétend toujours

combat assez faiblement derrière des frontières nationalistes nouvellement sorties dans lesquelles il ne voit pas toujours les instruments d'un des impérialismes qui l'oppriment et se font la guerre dans ses murs. Peut-on dire que le Viet-Nam soit, en Indochine soit un élément de libération pour le peuple ? Peut-on dire que le gouvernement syrien sera un moyen de libération populaire, et qu'en Algérie ou aux Indes, les candidats hommes d'Etat indigènes soient animés d'esprit de progrès ? Il faut être honnête en se posant une telle question ; et y répondre sans arrière-pensée, sans avoir peur de la vérité.

La France et l'Angleterre sont des nations qui ont opprimé des millions d'êtres humains pour le plus grand bien d'industries qui voulaient : ou des sbourghs, ou de la main-d'œuvre bon marché, ou de la matière première. La Russie et les Etats-Unis tendent à devenir, à leur tour, colonialisés — bien que bien donnant à la conquête de colonies des aspects subtiles (comme le référendum, par exemple). Les peuples opprimés ont raison de ne pas accepter la domination qu'on veut leur imposer.

Mais il y a cependant quelque chose qui nous heure, dans tous ces mouvements que nous aimerais pouvoir considérer comme des élans libérateurs. Trop souvent — voir l'Indochine ou l'Inde — le peuple opprime se révolte contre l'occupant « étranger » et accepte de se battre pour la plus grande gloire d'un « gouvernement national » en vue de la constitution d'un Etat. Mais cette combativité ne cherche pas la libération économique ; elle tend seulement au remplacement de ceux qui pratiquent l'exploitation et vivent de la sueur du peuple. Ainsi nous voyons trop souvent la population changer de maîtres sans que changent ses conditions de vie. Qu'importe le pavillon national de celui qui opprime ? Ce que nous retenons et haissons dans tous cela, c'est l'oppression. Et si nous constatons avec satisfaction les défaites des vieux impérialismes en matière coloniale (il est toujours appréciable, pour nous, que le pouvoir soit mis en difficulté), c'est néanmoins avec amertume que nous enregistrons en même temps qu'à un patriote, un autre se substitue.

Le nationalisme et l'impérialisme changent de couleur. Mais l'exploitation est toujours là. Autant dire que rien n'est fait. La libération des peuples ne peut être que l'œuvre des peuples eux-mêmes — et non celle des dirigeants. Peuples coloniaux, souvenez-vous de cette vérité — trop oubliée dans la métropole. Et sachez que les anarchistes seront toujours à vos côtés contre tous ceux qui voudraient vous asservir. Constituez des groupes anarchistes et venez renforcer notre action.

Et comment ne pas songer, ici encore, au bon sens de Lafontaine, lorsqu'il affirme : « Notre ennemi c'est notre maître ! »



Quand le burrage de crâne ne suffit plus

LES GRANDES FIGURES DU SYNDICALISME ÉMILE POUGET

Nous sommes heureux d'être en mesure d'offrir à nos lecteurs cet intéressant document sur Emile Pouget, l'un des fondateurs du Syndicalisme dans ce pays.

Déjà publié en septembre 1931 dans « Plus Loin » (ancienne série), à l'occasion de la mort de Pouget, il vient d'être repris par son auteur, ami personnel du vieux militant syndicaliste, qui y a ajouté des détails pleins d'intérêt pour nos amis.

Pouget est mort à l'âge de 71 ans en 1931. Il ne laissa après lui que des regrets et de la sympathie. Cet homme modeste, qui avait du talent comme écrivain, des goûts artistiques, un sens critique très fin, fut en même temps un homme d'action. Au lieu de se contenter d'écrire, il prit part directement à la lutte des syndicats ouvriers contre le patronat et contre l'Etat.

Ce besoin d'activité, il le manifesta de bonne heure, quand en 1883 (il avait alors 23 ans), il organisa avec Louise Michel la manifestation des sans-travail, au cours de laquelle une boulangerie fut pillée.

Condamné à huit ans de réclusion, il passa trois ans à la prison de Sainte-Pélagie ; il bénéficia d'une amnistie générale.

Il fonda le « Père Peinard » en 1889, rédigé avec une verve que personne n'égala. Il n'était pas le polémiste qui s'attaqua grossièrement aux personnes, comme Léon Bloy ou Léon Daudet, il était, ce qui est plus rare, l'ironiste mordant, qui, avec le bon sens du populo et en langue verte, en argot, s'attaqua aux injustices, et montra la cupidité des parasites sous leur feinte philanthropie et leur hypocrite moralité. Il démolit le respect des institutions. Son journal eut une grande vogue et toucha un grand nombre de lecteurs. Il prépara ainsi efficacement la diffusion des idées anarchistes.

Pouget, au lieu de se cantonner dans le domaine des idées, au lieu de se fossiliser dans une doctrine intransigeante et incompatible avec la vie sociale, prit, un des premiers, l'initiative de participer à la vie syndicale, qui dans les débuts, paraissait liée à l'action politique et parlementaire et tenue en grave suspicion. Il fonda où il aida à fonder le syndicat des employés. Il apporte son appui à Pelloutier dans la propagande pour l'idée de grève générale et celle d'action directe. Il devint enfin le secrétaire adjoint de la « Confédération Générale du Travail » en 1897, où il s'occupa de la rédaction de la « Voix du Peuple ». Il joua surtout le rôle effacé, mais efficace d'une

DALADIER
ennemi du peuple

AU PAYS des impuretés

C'est un secret pour personne... Les services parisiens de la voirie ne sont pas à la hauteur de la situation. Loin de nous l'intention de jeter la défaire sur les employés de l'administration qui a pour objet l'enlèvement des immondices.

Ils sont admirables de travail et de volonté.

Malheureusement, ils perçoivent un salaire de misère et utilisent un matériau désuet, voire inutilisable.

En outre, une certaine catégorie d'individus — des palotins, il va sans dire — affecte aux eux des airs de supériorité s'apparentant fort au mépris.

Alors, fatidiquement, les honnêtes travailleurs en question ne mettent pas de cœur à leur ouvrage et se contentent de s'acquitter du strict minimum.

Ils donnent une somme de travail proportionnelle à leur traitement, et c'est logique.

Qui donc pourrait leur en tenir rigueur ?

Tant pis pour nous ; bien fait pour nous si la voirie publie il reste des monceaux d'ordures.

Et il en reste, c'est indiscutable.

Sur le quai d'Orsay, par exemple, à quelques pas du pont de la Concorde, existe depuis bien longtemps un immense dépôt de fange méphitique.

La Chambre des députés.

Comme l'on n'en ignore pas, les voi-

ries sont habituellement situées assez loin des agglomérations, ceci, afin d'éviter que les effluves excrémentaires qu'elles émanent ne viennent incommoder les marines sensibles.

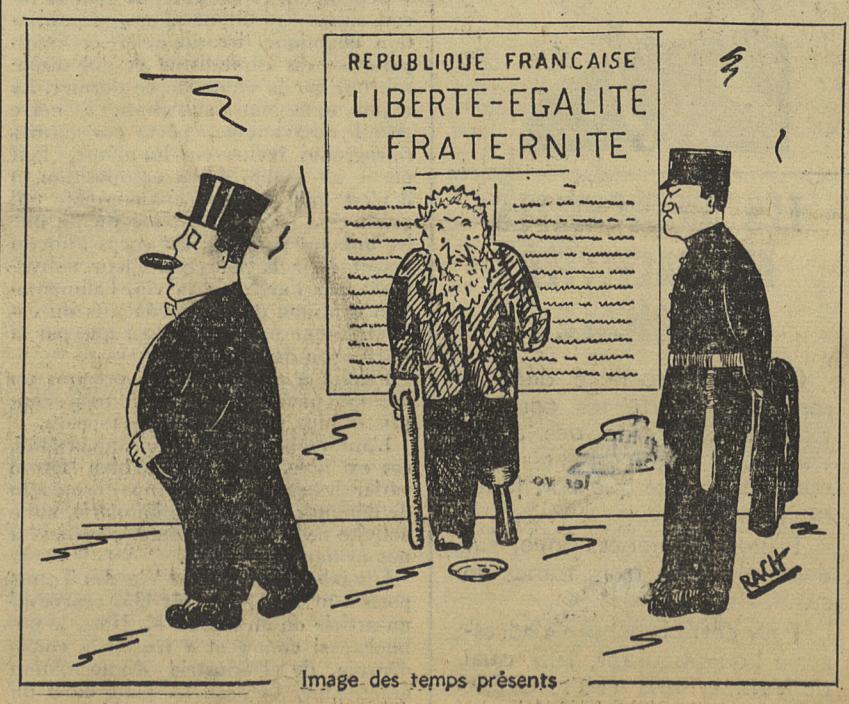
La Chambre des députés est une ex-

ception à la règle. Elle se trouve en plein cœur de Paris et, les morceaux de viande avancés que les « citoyens » français, avec une persévérance contraire à leur tempérament versatile, y

déposent à chaque vote, menacent d'empauvrir l'atmosphère de notre ville.

A certaines périodes de l'année, en raison de la température excessive, l'odeur qui s'dégage est telle que malgré les difficultés financières les plus typhoniques, les pauvres Parisiens quittent la capitale pour éviter le haut-le-cœur.

(Suite page 3.)



AMNISTIE pour les CONDAMNÉS MILITAIRES !

PLÉBISCITE EN GRÈCE

Petites causes... et grands effets

D'après les premières nouvelles, le plébiscite grec donnera environ 65 000 votes des votés en faveur du retour à la monarchie. Si, dans les villes, les résultats sont moins importants (52 000 environ), ce sont les campagnes qui entraînent la majorité.

Comme il se doit, le plébiscite grec est interprété par les grandes puissances comme une indication précieuse de la politique extérieure que suivra le futur gouvernement. Dans la circonstance, c'est un point marqué par les Anglo-Saxons. La partie adverse : Moscou, proclame et fait proclamer que le vote a été truqué et que les électeurs ont été objets de pressions et de terreur de la part des monarchistes soutenus par la présence de 50 000 hommes de l'armée anglaise ; on remarque que les mêmes griefs ont été invoqués par les Anglais et Américains lors des élections en Pologne, Autriche et tous autres pays soumis à la présence de l'Armée Rouge.

Le roi Georges de Grèce va donc réintégrer et prendre la direction politique de son pays. Notons, en passant, qu'il soutient la dictature du général Metaxas et que si, évidemment, à Londres, on le conseille pour une politique démocratique et constitutionnelle, rien ne prouve que les événements, par la suite, lui permettront de s'en tenir à ces conseils.

Il faut, en effet, envisager que le retour à un gouvernement régulier posera la question du retrait des troupes anglaises, lesquelles s'étaient installées en Grèce au moment des troubles qui suivirent la libération de ce pays, afin d'y maintenir l'ordre et de faire la police avec tanks, auto-mitrailleuses et bombardements aériens. Une fois ces troupes retirées, les éléments révolutionnaires communistes ne vont-ils pas tenter de reprendre la lutte ? Le Gouvernement sera-t-il en mesure de maintenir l'ordre ? Le Grec a encore d'autres raisons d'inquiétude... Le différend albano-grec, n'est pas réglé et, dans les Balkans, ces difficultés se règlent souvent par des épreuves de forces, derrière lesquelles les grandes nations intéressées font leur possible pour envenimer les choses. La

Grèce est un point d'appui sérieux en Méditerranée, les îles du Dodécanèse peuvent être utilisées au cas où le règlement de la question des Détroits deviendrait par trop aigu.

A ce sujet, notons sous toutes réserves ces nouvelles. Viktorov a déclaré à la Radio soviétique : « Il est hors de doute que l'Angleterre et l'Amérique fournissent actuellement des armes et du matériel de guerre à la Turquie. L'Amirauté britannique annonce que 12 à 16 navires quitteraient Malte le 18 septembre pour une croisière en mer Egée avec escale dans les ports grecs. Enfin, le contre-amiral Cassidy, de la Marine américaine, a confié à un journaliste italien que le « Franklin-Roose-

velt », en visite d'amitié en Méditerranée, transportait des armes secrètes à bord et que 123 avions étaient prêts à appareiller. Comme on le voit, la situation s'éclaircit et Molotov, qui va rentrer de Moscou où il est allé prendre les instructions de son gouvernement, pourra reprendre sa place, dès la fin de cette semaine, à la conférence préparatoire des traités de paix, et nous sommes bien obligés d'y croire puisque le général Clay a déclaré à l'Associated Press : « Matériellement, le désarmement de l'Allemagne est total. »

Vous objecterez peut-être que les autres nations, armées jusqu'aux dents, pourraient désarmer... Oubliez-vous que ce sont des pays pacifiques qui ne constituent aucun danger de guerre et n'ont pas comme l'Allemagne le désir de diriger le monde ?...

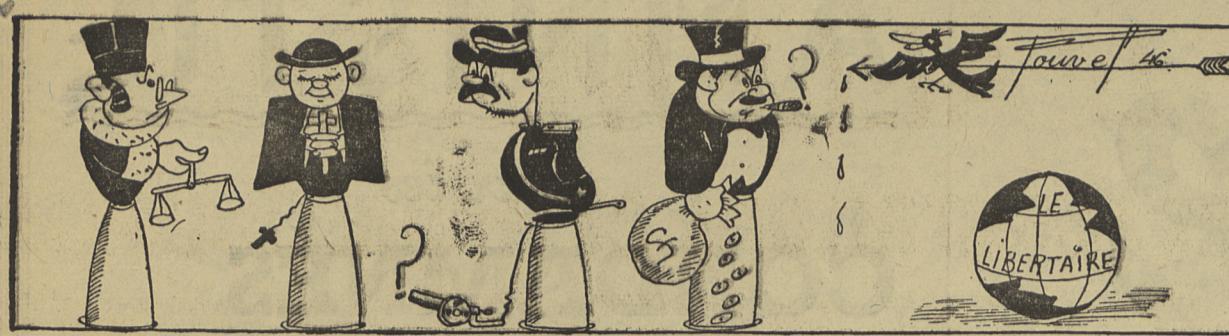
PHILANTROPIE ET MERCANTILISME du capitalisme américain

L'exemple du coton américain et des tissus employés pour sa vente peut servir à l'éducation de ceux qui pensent que le capitalisme des Etats-Unis, étant plus jeune et plus dynamique que celui d'Europe, a certaines raisons valables d'exister en dépit des faits révolutionnaires qui ébranlent le régime mondial existant. L'étude de ces procédés montre l'identité des moyens et la carence des deux capitalismes en particulier, de tous les capitalismes nationaux en général. Nous pensons donc fort utile et constitutif de l'entreprise.

Pléthora américaine

La récolte nationale a atteint, pour la saison 1945-46, un peu plus de 9 millions de balles. Le stock résultant des reports successifs des années précédentes, dont l'écoulement fut générée par la guerre, était de 20 millions de balles. Les U.S.A. se sont donc trouvés, à la fin de la saison dernière, devant l'obligation de liquider au plus tôt le trop abondant stock de 29 millions de balles. L'effort, tâche difficile, a été réalisé par les experts, venant se greffer l'ombre de la récolte 1946-47, estimée à 9.300.000 balles.

Cependant, la saison école avec un report — non compris évidemment la récolte 1946-47 — de 7.600.000 balles. Le capitalisme yankee a donc réussi à placer la plus grande partie de son stock monstrueux.



Le chemin du calvaire

Toutes les personnalités notoires ont leurs portes-paroles...

Thorez et ses apôtres ont « l'Humanité », « Front National », « L'Avant-Garde », « Ce soir », etc.

Blum à la « Populaire », « Jeunesse », « Libé-Soir », etc.

François Gay à l'« Aube », « Forges Nouvelles ».

Herriot à l'« Aurore ».

Il serait normal que Dieu n'ait pas les siens...

Il les a d'ailleurs, tranquillisez-vous. Ce sont « Temps Présent », « Témoignage Chrétien », « La Croix », etc.

« La Croix ! Tout un poème avec son seul nom.

Un journal très intéressant que nous sauvons trop recommander à ceux qui souffrent des coliques...

Un journal qui, avec une vaillance louable défend le point de vue de Dieu.

C'est son droit strict... Chacun défend le point de vue qui lui semble le mieux placé...

Seulement, quelques-uns « La Croix » exagèrent ; quelques-uns, « La Croix » rebat la mesure.

Dans son numéro du dimanche 1^{er} septembre par exemple,

Non seulement elle comble la mesure mais encore elle chevre dans les bénégies, mais bien mieux, elle s'oublie dans la colle.

Ce qui pour une croix n'est pas très convenable, croyons-nous...

Elle commet l'inadéquation de reproduire la photographie d'un bon papa en train d'initier son rejeton au maïsément d'une arme à feu.

En vue de l'ouverture de la chasse...

Cette photo produit un effet des plus réusssis à quelques colonnes (enq exactement) du pauvre Christ suspendu à son crucifix.

Du pauvre Christ lequel, quelques temps avant l'accident qui devait le conduire là, disait à ses disciples : « Venez ne tuez pas point ».

Disait encore, et cela aux cours du Sermont sur la montagne, que les osseux du ciel étaient nourris par le Père Célest...

Voilà maintenant que « La Croix »

Souvenir

Le citoyen Marceau Pivert est réintègré dans la S.P.I.O. Il y a un an, au cours d'une réunion électorale tenue à l'école de la rue Hébert à Paris (18^e) l'auteur de ces lignes portait la contradiction à Daniel Mayer. La question posée par le contradicteur anarchiste était la suivante :

« Le Parti socialiste a manqué à sa mission, en ne réclamant pas l'amnistie pour tous les réfractaires actuellement emprisonnés, il y a manqué d'autant plus que Marceau Pivert, est actuellement dans l'impossibilité de rentrer en France à cause de son attitude courroux en 1939. Nous pensons que le Parti socialiste aurait pu à l'occasion de la Réintégration du citoyen Marceau Thorez, exiger que la grâce s'étende à tous les réfractaires. Nous rappelons à nos camarades socialistes que le citoyen Marceau Pivert est l'ancien sous-scrétariat d'Etat à la Radiodiffusion, ministère Blum de 1936 et que le camarade René Ruhl, présent dans cette salle... était à l'époque un de ses plus farouches partisans.

Le citoyen Daniel Meyer fit cette réponse : « Marceau Pivert est sous le coup de la loi de son pays, il sera jugé par son parti quand il rentrera, car depuis 1938 il n'appartient plus à la S.P.I.O. Je déclare en outre au camarade anarchiste que si tout le monde avait fait comme Marceau Pivert... il n'y aurait point de réunion socialiste ce soir à Paris... et que le camarade anarchiste n'aurait sans doute pas eu l'occasion de son intervention.

Nous livrons ce souvenir à Marceau Pivert pour qu'il sache que les anarchistes n'ont pas changé et qu'ils n'ont pas oublié qu'il a milité à la S.P.I.O. avec quelques militants, qui eux sont toujours en prison, parce que ni ministres, ni ex-sous-scrétaires d'Etat. Camarade Pivert, à l'action ! pour l'amnistie pour tous les réfractaires !

F.

incite ses lecteurs à tuer les oiseaux engrangés par le Tout-Puissant...

C'est assez paradoxal, convenons-en...

Il est vrai que ce même Jésus, sur le lac Génézareth, monta dans la barque de saint Simon et, grâce à la vertu magique qui tenait de son père, pécha force de beaux poissons...

Tellement, dit la sainte histoire, que la barque menaçait dangereusement de couler...

Alors, puisque Jésus de Nazareth autorisait qu'il pêche, il n'y a pas de raison qu'il défende la chasse... Le résultat est le même si les moyens diffèrent...

Il y a mort d'animaux...

C'est pourquoi, les honorables Chrétiens qui lisent le journal « La Croix »

peuvent se livrer sans remords aux voluptés cynégétiques et descendre joyeusement les oiseaux qui écrivent au ciel des paroles miraculeuses.

Ils n'encourront ni l'excommunication papale, ni la damnation éternelle...

Qui les fassent néanmoins attention de ne pas tirer trop haut...

Car ils risquent, de faire quelques plombs dans l'aile, le derrière du roi du ciel et de la terre...

Et le susdit alors, qui sait, serait peut-être tenté de monter sur ses grandes chevaux et de clocher « La Croix » au pilori...

Ce qui serait vraiment dommage.

Les valeurs chrétiennes

Dans la province de Bombay la troupe a tiré sur les grévistes qui manifestaient contre l'interdiction du rassemblement sur la place publique...

A Londres au début du gouvernement travailliste, le major Attlee avait fait un lâche sur la grandeur de la civilisation chrétienne.

Nous savons à quoi nous en tenir. On connaît aussi d'une certaine indépendance des Indes.

Le chef de l'église anglicane, dans la personne de Sa Gracieuse Majesté, peut donner sa bénédiction au gouvernement travailliste.

Aujourd'hui le monde change de face avec une rapidité qui nous déconcerte. La société est à l'état liquide ; prête à prendre ou non à ses meilleures formes nouvelles, que nous avons la charge de prévoir et de préparer. Tous les problèmes se posent à la fois et sont solidaires les uns des autres.

C'est sans doute leur connaissance de l'histoire qui pousse les animateurs de ce parti nouvellement formé avec des matériaux tout ce qu'il y a de vieillot, à nous prêter si souvent une « liberté de l'enseignement » qui se traduit par une entreprise de plus en plus prononcée de l'Eglise sur l'école ?

La nostalgie d'un passé pas si lointain rend ces moralistes à l'eau de rose quelque peu triste. Où est-il (n'est-ce pas M. Maurice Schumann ?) cet heureux temps où l'Eglise était subventionnée et l'école confessionnelle financée par l'Etat ?

S'il ne restait que des espoirs semblables, rien ne servirait de continuer la lutte pour la conservation de la vie. Le christianisme et le marxisme sont les deux aspects de la contrainte qui s'offre à l'homme. Mais celui-ci n'est pas fait pour la contrainte. Il choisira la liberté — une liberté que seule, l'anarchisme, avec son féodalisme, peut lui assurer. Mais, M. Mauriac — comme M. Maurice — ignore l'anarchisme, malgré son « sens de l'histoire ». Cependant, devant le rayonnement grandissant de cet idéal, tous ces doctes personnage ne pourront pas l'ignorer longtemps.

Il y a mort d'animaux...

C'est pourquoi, les honorables Chrétiens qui lisent le journal « La Croix »

peuvent se livrer sans remords aux voluptés cynégétiques et descendre joyeusement les oiseaux qui écrivent au ciel des paroles miraculeuses.

Il est vrai que ce même Jésus, sur le lac Génézareth, monta dans la barque de saint Simon et, grâce à la vertu magique qui tenait de son père, pécha force de beaux poissons...

Tellement, dit la sainte histoire, que la barque menaçait dangereusement de couler...

Alors, puisque Jésus de Nazareth autorisait qu'il pêche, il n'y a pas de raison qu'il défende la chasse... Le résultat est le même si les moyens diffèrent...

Il y a mort d'animaux...

C'est pourquoi, les honorables Chrétiens qui lisent le journal « La Croix »

peuvent se livrer sans remords aux voluptés cynégétiques et descendre joyeusement les oiseaux qui écrivent au ciel des paroles miraculeuses.

Il est vrai que ce même Jésus, sur le lac Génézareth, monta dans la barque de saint Simon et, grâce à la vertu magique qui tenait de son père, pécha force de beaux poissons...

Tellement, dit la sainte histoire, que la barque menaçait dangereusement de couler...

Alors, puisque Jésus de Nazareth autorisait qu'il pêche, il n'y a pas de raison qu'il défende la chasse... Le résultat est le même si les moyens diffèrent...

Il y a mort d'animaux...

C'est pourquoi, les honorables Chrétiens qui lisent le journal « La Croix »

peuvent se livrer sans remords aux voluptés cynégétiques et descendre joyeusement les oiseaux qui écrivent au ciel des paroles miraculeuses.

Il est vrai que ce même Jésus, sur le lac Génézareth, monta dans la barque de saint Simon et, grâce à la vertu magique qui tenait de son père, pécha force de beaux poissons...

Tellement, dit la sainte histoire, que la barque menaçait dangereusement de couler...

Alors, puisque Jésus de Nazareth autorisait qu'il pêche, il n'y a pas de raison qu'il défende la chasse... Le résultat est le même si les moyens diffèrent...

Il y a mort d'animaux...

C'est pourquoi, les honorables Chrétiens qui lisent le journal « La Croix »

peuvent se livrer sans remords aux voluptés cynégétiques et descendre joyeusement les oiseaux qui écrivent au ciel des paroles miraculeuses.

Il est vrai que ce même Jésus, sur le lac Génézareth, monta dans la barque de saint Simon et, grâce à la vertu magique qui tenait de son père, pécha force de beaux poissons...

Tellement, dit la sainte histoire, que la barque menaçait dangereusement de couler...

Alors, puisque Jésus de Nazareth autorisait qu'il pêche, il n'y a pas de raison qu'il défende la chasse... Le résultat est le même si les moyens diffèrent...

Il y a mort d'animaux...

C'est pourquoi, les honorables Chrétiens qui lisent le journal « La Croix »

peuvent se livrer sans remords aux voluptés cynégétiques et descendre joyeusement les oiseaux qui écrivent au ciel des paroles miraculeuses.

Il est vrai que ce même Jésus, sur le lac Génézareth, monta dans la barque de saint Simon et, grâce à la vertu magique qui tenait de son père, pécha force de beaux poissons...

Tellement, dit la sainte histoire, que la barque menaçait dangereusement de couler...

Alors, puisque Jésus de Nazareth autorisait qu'il pêche, il n'y a pas de raison qu'il défende la chasse... Le résultat est le même si les moyens diffèrent...

Il y a mort d'animaux...

C'est pourquoi, les honorables Chrétiens qui lisent le journal « La Croix »

peuvent se livrer sans remords aux voluptés cynégétiques et descendre joyeusement les oiseaux qui écrivent au ciel des paroles miraculeuses.

Il est vrai que ce même Jésus, sur le lac Génézareth, monta dans la barque de saint Simon et, grâce à la vertu magique qui tenait de son père, pécha force de beaux poissons...

Tellement, dit la sainte histoire, que la barque menaçait dangereusement de couler...

Alors, puisque Jésus de Nazareth autorisait qu'il pêche, il n'y a pas de raison qu'il défende la chasse... Le résultat est le même si les moyens diffèrent...

Il y a mort d'animaux...

C'est pourquoi, les honorables Chrétiens qui lisent le journal « La Croix »

peuvent se livrer sans remords aux voluptés cynégétiques et descendre joyeusement les oiseaux qui écrivent au ciel des paroles miraculeuses.

Il est vrai que ce même Jésus, sur le lac Génézareth, monta dans la barque de saint Simon et, grâce à la vertu magique qui tenait de son père, pécha force de beaux poissons...

Tellement, dit la sainte histoire, que la barque menaçait dangereusement de couler...

Alors, puisque Jésus de Nazareth autorisait qu'il pêche, il n'y a pas de raison qu'il défende la chasse... Le résultat est le même si les moyens diffèrent...

Il y a mort d'animaux...

C'est pourquoi, les honorables Chrétiens qui lisent le journal « La Croix »

peuvent se livrer sans remords aux voluptés cynégétiques et descendre joyeusement les oiseaux qui écrivent au ciel des paroles miraculeuses.

Il est vrai que ce même Jésus, sur le lac Génézareth, monta dans la barque de saint Simon et, grâce à la vertu magique qui tenait de son père, pécha force de beaux poissons...

Tellement, dit la sainte histoire, que la barque menaçait dangereusement de couler...

Alors, puisque Jésus de Nazareth autorisait qu'il pêche, il n'y a pas de raison qu'il défende la chasse... Le résultat est le même si les moyens diffèrent...

Il y a mort d'animaux...

C'est pourquoi, les honorables Chrétiens qui lisent le journal « La Croix »

peuvent se livrer sans remords aux voluptés cynégétiques et descendre joyeusement les oiseaux qui écrivent au ciel des paroles miraculeuses.

Il est vrai que ce même Jésus, sur le lac Génézareth, monta dans la barque de saint Simon et, grâce à la vertu magique qui tenait de son père, pécha force de beaux poissons...

Tellement, dit la sainte histoire, que la barque menaçait dangereusement de couler...

Alors, puisque Jésus de Nazareth autorisait qu'il pêche, il n'y a pas de raison qu'il défende la chasse... Le résultat est le même si les moyens diffèrent...

Il y a mort d'animaux...

C'est pourquoi, les honorables Chrétiens qui lisent le journal « La Croix »

peuvent se livrer sans remords aux voluptés cynégétiques et descendre joyeusement les oiseaux qui écrivent au ciel des paroles miraculeuses.

Il est vrai que ce même Jésus, sur le lac Génézareth, monta dans la barque de saint Simon et, grâce à la vertu magique qui tenait de son père, pécha force de beaux poissons...

Tellement, dit la sainte histoire, que la barque menaçait dangereusement de couler...

Alors, puisque Jésus de Nazareth autorisait qu'il pêche, il n'y a pas de raison qu'il défende la chasse... Le résultat est le même si les moyens diffèrent...

Il y a mort d'animaux...

C'est pourquoi, les honorables Chrétiens qui lisent le journal « La Croix »

PROBLEMES ESSENTIELS

LE FÉDÉRALISME ANARCHISTE

La coopérative de consommation dans la commune libre

Nous l'avons déjà dit souvent, la consommation dans la Commune Libre de demain jouera un rôle primordial dans l'orientation de la production. Or nous ne prétendons pas que l'avènement du Fédéralisme Anarchiste permettra à chacun de ne plus vivre que pour consommer, manger, boire, dormir et user des loisirs de son choix.

Bien que nous sachions les immenses possibilités de production dans une société où la science sera mise au service du bien-être commun, nous entendons par PRIMAIRE du CONSOMMATEUR sur le travailleur, la constatation de ce simple fait : Si, pour des raisons d'âge ou de santé, l'individu n'est pas forcément en état de travailler, de produire (il peut être trop jeune, trop vieux ou infirme), il est malgré cela, et EN TOUT TEMPS, dans l'obligation PHYSIOLOGIQUE de consommer.

Le premier besoin de tout être vivant est de CONSOMMER. La fonction de producteur (des travailleurs) ne s'affirme qu'en second lieu et n'intervient que comme moyen de satisfaire les BESOINS. On peut être dans l'incapacity de travailler — donc de produire — qu'en demeure pas moins un consommateur. Par contre, on est toujours dans l'impossibilité de VIVRE SANS CONSOMMER, la fonction de CONSOMMATEUR se confondant avec la VIE.

C'est pourquoi, dans la Commune Libre où l'économie, finalement plus humaine que celle d'aujourd'hui, aura pour objet de permettre à tout le monde de vivre au sens le plus large du mot, la coopérative de consommation jouera un rôle de première importance. On ne saurait minimiser la place qu'occuperont, dans l'organisation fédérale, les coopératives de production (aujourd'hui syndicats), groupements de travailleurs en activité qui seront autrement appropriés aux nécessités d'une économie sainement comprise que ne le sont le patronat ou l'Etat. Mais, comme nous le verrons tout à l'heure, et pour les raisons développées plus haut, les organisations de consommateurs seront pour elles d'un concours précieux.

La coopérative de consommation de demain ne saurait être comparée à celle d'aujourd'hui. Cette dernière a pour objet de permettre aux consommateurs associés (aux « clients ») d'obtenir les denrées dont ils ont besoin à des prix plus avantageux qu'il n'est possible de se les procurer dans les autres établissements commerciaux. Mais la notion de COMMERCE y subsiste. Les « coopérateurs » n'influent pas sur la production, ne poussent pas à la fabrication de tel produit plutôt que de tel autre. Ils ne peuvent influer que sur les prix. La coopérative de consommation actuelle n'est donc qu'une forme COMMERCIALE de l'échange et non le régulateur d'une distribution effectivement et équitablement organisée. Le volume des achats qu'y fait le consommateur est subordonné à ses possibilités financières, donc à sa position sociale. Et, en régime capitaliste, il ne saurait être autrement.

Dans la Commune Libre, la notion commerciale aura disparu. Et l'établissement commercial d'aujourd'hui qu'est le MAGASIN DE DETAIL deviendra un véritable CENTRE DE DISTRIBUTION, lequel deviendra un nombre d'habitants (de consommateurs) qu'on ne pourra déterminer à l'avance, car ce seront les intéressés qui le fixeront en tenant compte des con-

ditions. Son champ d'action sera donc soumis à la densité populaire et à l'étendue du quartier ou de la commune.

Les consommateurs (nous dirions aujourd'hui les clients) se serviront dans un même centre de distribution — ou magasin — se groupant entre eux, constitueront leur coopérative de consommation. C'est par cette association qu'ils coopéreront à une distribution et

s'assureront dans leur magasin, un autre guide interviendra dans l'orientation à donner à la production — et ce sera le plus sûr : l'assemblée générale des coopérateurs, au cours de laquelle tous les membres de la coopérative feront connaître les besoins avec précision, en demandant, le cas échéant, quel produit soit fabriqué de telle manière plutôt que de telle autre pour des raisons pratiques ou d'hygiène.

Les centres de distribution et leurs coopératives de consommation se grouperont entre eux dans le cadre de la commune, de la région, etc. Il y aura donc des unions locales, régionales et interrégionales de consommateurs. Ce fédéralisme permettra de connaître les besoins de l'ensemble de la population à tous les échelons.

C'est dans des dépôts que s'approvisionneront les coopératives ; et les organisations de consommation étant reliées organiquement à celles des producteurs : à tous les échelons par le canal des conseils économiques locaux, régionaux et interrégionaux, le travail s'en trouvera grandement facilité. Dans tous les domaines de la production, les organisations de travailleurs connaîtront ainsi les besoins exacts de la population. Nous arrivons, par ce système, à une fabrication ainsi qu'à une circulation des produits aussi conformes que possible aux besoins exprimés par le peuple.

Le contrôle permanent des consommateurs sur leur centre de distribution pourra s'exercer de deux manières : d'abord par eux-mêmes dans ce qui sera des fêtes pratiques ; ensuite par leur Conseil d'administration, qui pourra à tout moment demander l'état de la gestion. Ce conseil d'administration — dont les membres seront révoquables en tout temps — sera désigné en assemblée générale et ne sera pas rééligible. (Bien remarquer que le conseil d'administration de la coopérative n'a rien de commun avec les gestionnaires et le personnel du centre de distribution. Alors que ceux-ci ont à exécuter une tâche bien déterminée, le conseil de la coopérative, lui, n'a qu'à veiller à l'exécution de cette tâche). En plus de la demande directe des con-

summateurs (nous dirions aujourd'hui les clients) se servant dans un même centre de distribution — ou magasin — se groupant entre eux, constitueront leur coopérative de consommation. C'est par cette association qu'ils coopéreront à une distribution et

à une répartition aussi équitables que possibles de la richesse communale. Ce sont eux qui, intéressés directement à la gestion de leur centre de distribution, veilleront à son bon fonctionnement. Dans leurs assemblées périodiques, ils délibéreront à ce sujet. C'est à la production (c'est-à-dire aux organisations de travailleurs en activité — aujourd'hui syndicats) qu'ils s'adresseront pour trouver des gestionnaires et tout autre personnel compétent.

Le contrôle permanent des consommateurs sur leur centre de distribution pourra s'exercer de deux manières : d'abord par eux-mêmes dans ce qui sera des fêtes pratiques ; ensuite par leur Conseil d'administration, qui pourra à tout moment demander l'état de la gestion. Ce conseil d'administration — dont les membres seront révoquables en tout temps — sera désigné en assemblée générale et ne sera pas rééligible. (Bien remarquer que le conseil d'administration de la coopérative n'a rien de commun avec les gestionnaires et le personnel du centre de distribution. Alors que ceux-ci ont à exécuter une tâche bien déterminée, le conseil de la coopérative, lui, n'a qu'à veiller à l'exécution de cette tâche). En plus de la demande directe des con-

summateurs (nous dirions aujourd'hui les clients) se servant dans un même centre de distribution — ou magasin — se groupant entre eux, constitueront leur coopérative de consommation. C'est par cette association qu'ils coopéreront à une distribution et

à une répartition aussi équitables que possibles de la richesse communale. Ce sont eux qui, intéressés directement à la gestion de leur centre de distribution, veilleront à son bon fonctionnement. Dans leurs assemblées périodiques, ils délibéreront à ce sujet. C'est à la production (c'est-à-dire aux organisations de travailleurs en activité — aujourd'hui syndicats) qu'ils s'adresseront pour trouver des gestionnaires et tout autre personnel compétent.

Le contrôle permanent des consommateurs sur leur centre de distribution pourra s'exercer de deux manières : d'abord par eux-mêmes dans ce qui sera des fêtes pratiques ; ensuite par leur Conseil d'administration, qui pourra à tout moment demander l'état de la gestion. Ce conseil d'administration — dont les membres seront révoquables en tout temps — sera désigné en assemblée générale et ne sera pas rééligible. (Bien remarquer que le conseil d'administration de la coopérative n'a rien de commun avec les gestionnaires et le personnel du centre de distribution. Alors que ceux-ci ont à exécuter une tâche bien déterminée, le conseil de la coopérative, lui, n'a qu'à veiller à l'exécution de cette tâche). En plus de la demande directe des con-

summateurs (nous dirions aujourd'hui les clients) se servant dans un même centre de distribution — ou magasin — se groupant entre eux, constitueront leur coopérative de consommation. C'est par cette association qu'ils coopéreront à une distribution et

à une répartition aussi équitables que possibles de la richesse communale. Ce sont eux qui, intéressés directement à la gestion de leur centre de distribution, veilleront à son bon fonctionnement. Dans leurs assemblées périodiques, ils délibéreront à ce sujet. C'est à la production (c'est-à-dire aux organisations de travailleurs en activité — aujourd'hui syndicats) qu'ils s'adresseront pour trouver des gestionnaires et tout autre personnel compétent.

Le contrôle permanent des consommateurs sur leur centre de distribution pourra s'exercer de deux manières : d'abord par eux-mêmes dans ce qui sera des fêtes pratiques ; ensuite par leur Conseil d'administration, qui pourra à tout moment demander l'état de la gestion. Ce conseil d'administration — dont les membres seront révoquables en tout temps — sera désigné en assemblée générale et ne sera pas rééligible. (Bien remarquer que le conseil d'administration de la coopérative n'a rien de commun avec les gestionnaires et le personnel du centre de distribution. Alors que ceux-ci ont à exécuter une tâche bien déterminée, le conseil de la coopérative, lui, n'a qu'à veiller à l'exécution de cette tâche). En plus de la demande directe des con-

summateurs (nous dirions aujourd'hui les clients) se servant dans un même centre de distribution — ou magasin — se groupant entre eux, constitueront leur coopérative de consommation. C'est par cette association qu'ils coopéreront à une distribution et

à une répartition aussi équitables que possibles de la richesse communale. Ce sont eux qui, intéressés directement à la gestion de leur centre de distribution, veilleront à son bon fonctionnement. Dans leurs assemblées périodiques, ils délibéreront à ce sujet. C'est à la production (c'est-à-dire aux organisations de travailleurs en activité — aujourd'hui syndicats) qu'ils s'adresseront pour trouver des gestionnaires et tout autre personnel compétent.

Le contrôle permanent des consommateurs sur leur centre de distribution pourra s'exercer de deux manières : d'abord par eux-mêmes dans ce qui sera des fêtes pratiques ; ensuite par leur Conseil d'administration, qui pourra à tout moment demander l'état de la gestion. Ce conseil d'administration — dont les membres seront révoquables en tout temps — sera désigné en assemblée générale et ne sera pas rééligible. (Bien remarquer que le conseil d'administration de la coopérative n'a rien de commun avec les gestionnaires et le personnel du centre de distribution. Alors que ceux-ci ont à exécuter une tâche bien déterminée, le conseil de la coopérative, lui, n'a qu'à veiller à l'exécution de cette tâche). En plus de la demande directe des con-

summateurs (nous dirions aujourd'hui les clients) se servant dans un même centre de distribution — ou magasin — se groupant entre eux, constitueront leur coopérative de consommation. C'est par cette association qu'ils coopéreront à une distribution et

à une répartition aussi équitables que possibles de la richesse communale. Ce sont eux qui, intéressés directement à la gestion de leur centre de distribution, veilleront à son bon fonctionnement. Dans leurs assemblées périodiques, ils délibéreront à ce sujet. C'est à la production (c'est-à-dire aux organisations de travailleurs en activité — aujourd'hui syndicats) qu'ils s'adresseront pour trouver des gestionnaires et tout autre personnel compétent.

Le contrôle permanent des consommateurs sur leur centre de distribution pourra s'exercer de deux manières : d'abord par eux-mêmes dans ce qui sera des fêtes pratiques ; ensuite par leur Conseil d'administration, qui pourra à tout moment demander l'état de la gestion. Ce conseil d'administration — dont les membres seront révoquables en tout temps — sera désigné en assemblée générale et ne sera pas rééligible. (Bien remarquer que le conseil d'administration de la coopérative n'a rien de commun avec les gestionnaires et le personnel du centre de distribution. Alors que ceux-ci ont à exécuter une tâche bien déterminée, le conseil de la coopérative, lui, n'a qu'à veiller à l'exécution de cette tâche). En plus de la demande directe des con-

summateurs (nous dirions aujourd'hui les clients) se servant dans un même centre de distribution — ou magasin — se groupant entre eux, constitueront leur coopérative de consommation. C'est par cette association qu'ils coopéreront à une distribution et

à une répartition aussi équitables que possibles de la richesse communale. Ce sont eux qui, intéressés directement à la gestion de leur centre de distribution, veilleront à son bon fonctionnement. Dans leurs assemblées périodiques, ils délibéreront à ce sujet. C'est à la production (c'est-à-dire aux organisations de travailleurs en activité — aujourd'hui syndicats) qu'ils s'adresseront pour trouver des gestionnaires et tout autre personnel compétent.

Le contrôle permanent des consommateurs sur leur centre de distribution pourra s'exercer de deux manières : d'abord par eux-mêmes dans ce qui sera des fêtes pratiques ; ensuite par leur Conseil d'administration, qui pourra à tout moment demander l'état de la gestion. Ce conseil d'administration — dont les membres seront révoquables en tout temps — sera désigné en assemblée générale et ne sera pas rééligible. (Bien remarquer que le conseil d'administration de la coopérative n'a rien de commun avec les gestionnaires et le personnel du centre de distribution. Alors que ceux-ci ont à exécuter une tâche bien déterminée, le conseil de la coopérative, lui, n'a qu'à veiller à l'exécution de cette tâche). En plus de la demande directe des con-

summateurs (nous dirions aujourd'hui les clients) se servant dans un même centre de distribution — ou magasin — se groupant entre eux, constitueront leur coopérative de consommation. C'est par cette association qu'ils coopéreront à une distribution et

à une répartition aussi équitables que possibles de la richesse communale. Ce sont eux qui, intéressés directement à la gestion de leur centre de distribution, veilleront à son bon fonctionnement. Dans leurs assemblées périodiques, ils délibéreront à ce sujet. C'est à la production (c'est-à-dire aux organisations de travailleurs en activité — aujourd'hui syndicats) qu'ils s'adresseront pour trouver des gestionnaires et tout autre personnel compétent.

Le contrôle permanent des consommateurs sur leur centre de distribution pourra s'exercer de deux manières : d'abord par eux-mêmes dans ce qui sera des fêtes pratiques ; ensuite par leur Conseil d'administration, qui pourra à tout moment demander l'état de la gestion. Ce conseil d'administration — dont les membres seront révoquables en tout temps — sera désigné en assemblée générale et ne sera pas rééligible. (Bien remarquer que le conseil d'administration de la coopérative n'a rien de commun avec les gestionnaires et le personnel du centre de distribution. Alors que ceux-ci ont à exécuter une tâche bien déterminée, le conseil de la coopérative, lui, n'a qu'à veiller à l'exécution de cette tâche). En plus de la demande directe des con-

summateurs (nous dirions aujourd'hui les clients) se servant dans un même centre de distribution — ou magasin — se groupant entre eux, constitueront leur coopérative de consommation. C'est par cette association qu'ils coopéreront à une distribution et

à une répartition aussi équitables que possibles de la richesse communale. Ce sont eux qui, intéressés directement à la gestion de leur centre de distribution, veilleront à son bon fonctionnement. Dans leurs assemblées périodiques, ils délibéreront à ce sujet. C'est à la production (c'est-à-dire aux organisations de travailleurs en activité — aujourd'hui syndicats) qu'ils s'adresseront pour trouver des gestionnaires et tout autre personnel compétent.

CEUX qui s'en vont BOSO AMERIGO

C'est avec tristesse que nous venons d'apprendre la fin tragique de notre camarade Boso Amerigo. Né en Italie en 1904, militant anarchiste dès son jeune âge, il échappa à la prison et à la vindictive fasciste qui l'envoya à l'île de Ventotene (dans le sud de l'Italie) où il fut déporté. Il réussit à échapper à l'île et à rejoindre la France en 1936 où il continua la lutte malgré les persécutions et les vexations policières.

En 1936-37, il prit part à la révolution espagnole en combattant sur le front d'Huesca.

Arrêté en 1940 par la police, déporté en 1941, il fut condamné à cinq ans de réclusion. C'est dans l'île de Ventotene (dans le sud de l'Italie) que la chute du régime fasciste, en 1943, le fit libérer. Il réussit à échapper à l'île et à rejoindre la France en 1944 où il fut arrêté et interné au camp de concentration de Balsano.

Déporté en Allemagne le 20 décembre 1944 nous étions alors dans les dernières années depuis.

Boso était un excellent camarade, très dévoué, ardent révolutionnaire, toujours à la pointe du combat. Il lutta toute sa vie pour l'amélioration du sort des travailleurs. C'est une grande partie de nos révoltes.

Toute notre sympathie afflue à sa grande campagne.

DARROT, de GIROUX

(Puy-de-Dôme)

Les organisations politiques de gauche de Giroix ont inauguré le dimanche 1^{er} septembre — une plaque commémorative apposée sur l'atelier du compagnon Pierre Darröt, déporté et décapité à Mauthausen en février 1945.

A cette manifestation — qui ne fut pas provoquée par les députés de la Résistance — mais par les amis de Giroix, qui ont été déportés et tués à Mauthausen — il a été déclaré que l'industrie allemande AVANT LES INDUSTRIES ENDOMMAGÉES DES VAINQUEURS, pour lui permettre de faire face aux difficultés de la guerre.

Le rôle de Darröt resta dans l'oubli jusqu'à ce qu'il fut rappelé à la mémoire de ses adorateurs.

Le mémorial de Darröt présente parmi les militaires régionalistes qui redoublèrent d'efforts pour le triomphe de notre idéal.

Il réussit à échapper à l'atelier de Giroix et à l'usine de la ville de Giroix.

Il réussit à échapper à l'atelier de Giroix et à l'usine de la ville de Giroix.

Il réussit à échapper à l'atelier de Giroix et à l'usine de la ville de Giroix.

Il réussit à échapper à l'atelier de Giroix et à l'usine de la ville de Giroix.

Il réussit à échapper à l'atelier de Giroix et à l'usine de la ville de Giroix.

Il réussit à échapper à l'atelier de Giroix et à l'usine de la ville de Giroix.

Il réussit à échapper à l'atelier de Giroix et à l'usine de la ville de Giroix.

Il réussit à échapper à l'atelier de Giroix et à l'usine de la ville de Giroix.

Il réussit à échapper à l'atelier de Giroix et à l'usine de la ville de Giroix.

Il réussit à échapper à l'atelier de Giroix et à l'usine de la ville de Giroix.

Il réussit à échapper à l'atelier de Giroix et à l'usine de la ville de Giroix.

Il réussit à échapper à l'atelier de Giroix et à l'usine de la ville de Giroix.

Il réussit à échapper à l'atelier de Giroix et à l'usine de la ville de Giroix.

Il réussit à échapper à l'atelier de Giroix et à l'usine de la ville de Giroix.

Il réussit à échapper à l'atelier de Giroix et à l'usine de la ville de Giroix.

Il réussit à échapper à l'atelier de Giroix et à l'usine de la ville de Giroix.

Il réussit à échapper à l'atelier de Giroix et à l'usine de la ville de Giroix.

Il réussit à échapper à l'atelier de Giroix et à l'usine de la ville de Giroix.



LE SYNDICALISME

Le cheval de Troie de la C.G.T.

Un certain André Luquet, secrétaire de l'Union des syndicats ouvriers de la région parisienne, a pondu dans « Les Nouvelles Économiques », du 30 août 1946, un article qui serait à reproduire en entier. La pauvreté étonnante du style le dispute à une inconscience manifeste et à un mépris visible des travailleurs. Le dénommé Luquet doit écrire comme il parle, ce



qui n'est pas toujours heureux, surtout lorsqu'on prétend traiter les sujets de l'économie sociale.

Oyez donc un exemple du pur français de ce syndicaliste égaré dans des colonnes singulièrement indulgentes pour le maladroit :

« D'aucuns prétendent que cette conjonction est impossible, nous prétendons que si, par la contraction de la marge des profits ». Cet autre encore : « Tous ceux qui sont honnêtement n'ont rien à craindre de l'action de nos commissions, au contraire, elles les aideront à lut-

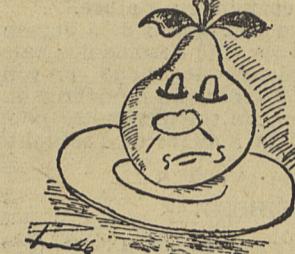
ter contre les trafiquants ». C'est le style particulièrement à l'honneur dans « L'Humanité » et qui fait douter — à juste titre — de l'élevation intellectuelle de ses rédacteurs.

Ajoutons, à ces erreurs de goût épistolaire, la joie évidente du Luquet en question à émäiller cet écrit des clichés les plus typiques de réunions publiques, dont, le moins qu'on en puisse dire est qu'ils n'ont vraiment pas leur place dans un journal qui, jusqu'alors et par ailleurs, n'avait jamais donné droit d'asile aux pitres de cette sorte.

« A la Confédération Générale du Travail, nous pouvons dire fièrement que nous avons fait tout notre devoir... » L'effort de production était donc un devoir national (sic), mais il était aussi bénéficiaire aux travailleurs qui, par l'action syndicale, pouvaient prétendre à une part de plus en plus grande des richesses, fruit de leur travail ». « Nous considérons que les responsables de cette situation qui, en affamant le pays, viennent à créer des troubles, doivent être châtiés durement ».

Terminons par cette perle : les commissions des prix, créées par la C.G.T. « ...ont pour rôle essentiel de « mobiliser » la population toute entière pour monter la garde autour des prix ». Oh ! qu'en termes guerriers et martiaux cette période est « envoyée » !...

Nous avons dit que le mépris, dans lequel ce berger tient son troupeau, transpire à travers ses lignes. C'est ainsi qu'il n'hésite pas à abandonner tout le passé reven-



dicatif de la C.G.T., à renier la valeur hautement combative de la classe ouvrière dans les luttes récentes et à lui enlever tout esprit de compréhension de ses propres intérêts, lorsqu'il ose avouer impudemment que « ...de la Libération nous avons engagé toute la classe ouvrière vers l'effort de production ».

La lutte pour la réduction des heures de travail ? Pour un standard de vie toujours plus élevé ? Pour des raisons de solidarité ? Contre les guerres ? Contre le patronat ? Pour la suppression du salariat ? Pour la succession du régime capitaliste ? Notre « minus habens » n'en a cure, une seule chose importe à ses yeux, c'est « ...de redonner aux consommateurs la notion de la valeur et aux producteurs et commerçants la notion de l'honnêteté ». L'honnêteté ? Est-ce pour modifier le blason terni du négoce que les travailleurs ont créé la C.G.T. ? Tant de batailles de misères, tant de deuils auront-ils servi pour aboutir à cette pauvreté : l'honnêteté dans un régime basé sur le vol ?...

Moderne saint Georges, notre secrétaire entend baser l'action de la C.G.T. exclusivement sur la lutte contre le dragon des prix et « C'est dans le but d'amener le rétablissement de méthodes commerciales honnêtes (sic) que la C.G.T. a préconisé la constitution de commissions d'assainissement des prix et de lutte contre le marché noir ».

Audition des rapporteurs sur tous les sujets parus dans le Lien n° 7 et annexe.

Le 15 : Discussions sur les différents rapports. Constitution du Conseil interrégional et nomination des responsables des divers organismes devant remplacer l'ancienne Commission Administrative dont l'existence ne pouvait être que provisoire (voir Lien n° 6 et 7).

Le 13 : grand meeting à 20 heures 30 sur la Constitution.

Ordre du jour :

Le 13 : Vérification des mandats, constitution et travail de la Commission des Conflits, préparation et organisation du congrès.

Le 14 : Lecture du compte rendu de la Commission des Conflits.

Rapports : Moral, « Le Libertaire », financier, relations internationales, école de propagande, organisation, propagande.

AUDITION DES RAPPORTEURS SUR TOUS LES SUJETS PARUS DANS LE LIEN N° 7 ET ANNEXE.

Le 15 : Discussions sur les différents rapports. Constitution du Conseil interrégional et nomination des responsables des divers organismes devant remplacer l'ancienne Commission Administrative dont l'existence ne pouvait être que provisoire (voir Lien n° 6 et 7).

Le 13 : grand meeting à 20 heures 30 sur la Constitution.

CONGRES DE LA FEDERATION ANARCHISTE DU 13 AU 15 SEPTEMBRE 46 A DIJON (Côte-d'Or)

ORDRE DU JOUR :

Le 13 : Vérification des mandats, constitution et travail de la Commission des Conflits, préparation et organisation du congrès.

Le 14 : Lecture du compte rendu de la Commission des Conflits.

Rapports : Moral, « Le Libertaire », financier, relations internationales, école de propagande, organisation, propagande.

A PRENDRE NOTE POUR LE CONGRES

LES 13, 14, 15 SEPTEMBRE 1946, aura lieu à Dijon (Côte-d'Or) (hôtel des sociétés du Docteur Chauzier, salle Grangier) le congrès ordinaire de la Fédération anarchiste..

Le Lien n° 7 est mis en vente. Il contient des informations sur la marche de l'organisation et des propositions de groupe devant être discutées par les militants avant le congrès de 30 francs, plus 3 francs pour frais d'envoi).

Une annexe au Lien n° 7 est sortie qui contient différentes études et rapports. En prévision des délibérations régionales au futur conseil interrégional dont le mode de nomination sera défini au congrès, les militants sont invités à se reporter à l'étude détaillée dans le Lien n° 6, sur la constitution des régions, au moyen de laquelle ils pourront se situer sur cette question.

Pour compléter la documentation nécessaire à la discussion, les militants sont informés que nous tenons à leur disposition le compte rendu du 15 fré

POUR LES CHAMBERS DES REPS POUR LE CONGRES : s'adresser directement au camarade Paul Camus à Ouges près de Dijon (Côte-d'Or). Dès maintenant nous demander les formulaires de mandat (un exemplaire sera conservé par le délégué du groupe, l'autre envoyé au siège de « Libertaire »), 45 quai de Valmy, Paris (X). Une commission de vérification des mandats fonctionnera dès l'ouverture du congrès.

GROUPE DE PROVINCE

Pour nous permettre le contrôle de notre fichier d'expédition du « Libertaire » à la province, prière à tous les camarades secrétaires de groupes en province de nous rappeler par une lettre le nombre des journaux que nous avons à leur expédier et les nom et adresse du camarade destinataire.

Mentionner également, s'il vous plaît, nom et adresse du trésorier et du secrétaire du groupe.

PROPAGANDE ANTIÉLECTORALE

Nous rappelons aux groupes et aux militants isolés que nous tenons à leur disposition des affiches à raison de 3 francs pièce et des tract à 40 francs le cent. De nouveaux papillons collants seront édités incessamment.

Diffusion du « Libertaire »

L'administration du journal rappelle aux militants qu'elle tient à leur disposition (gratuitement et timbrage compris) des affichettes publicitaires pour faire connaître notre journal. Nous demander des cartes de contrôleurs de presse au moyen desquelles les camions pourront contrôler si le journal est bien mis en vente partout où il est déposé et si la répartition répond bien aux besoins.

Région parisienne

Le trésorier de la deuxième région invite de façon pressante les trésoriers de groupes à le rencontrer au 125, quai de Valmy, le samedi après-midi 7 septembre, pour la mise à jour de la trésorerie où, le cas échéant, lui remettre le matériel non employé.

PUTEAUX

Nous prions les compagnies de groupes de venir sans faute à la permanence provisoire, café Chez Déodé », 8, rue Denis-Papin, à Puteaux, le vendredi 8 septembre, à 20 h. 30.

SEVRAN

→ Réunion du groupe vendredi

6 septembre, à 21 heures, au café Savoy, place de la Gare.

*** LYON — Groupe local, examen, réunion le dimanche 15 septembre, à 9 heures. Un matin, 60, rue de Saint-Jean. Le nouveau bureau est constitué. Appel sera fait des présents.**

AVIGNON — Réunion du groupe, samedi, de 20 h. 45, Bar de l'Hôtel de Ville, place Clemenceau.

CANNES — Les camarades anarchistes sont invités le 15 septembre à la cause générale à 19 h. 30 au théâtre municipal, au cœur de la ville, pour l'inauguration officielle de la nouvelle synthétique pour l'examen de la question sociale. Bureau d'Alsace, 11, boulevard Carnot, réunion tous les mercredis de 20 à 22 heures.

NANTES — Permanence tous les lundis, de 18 h. 30 à 19 h. 30, café de l'Europe, place du Commerce. Réunion générale jeudi 5 septembre, même adresse.

CHATEAU-DU-LOIR — Un groupe anarchiste existe. Un appel est fait aux sympathisants et lecteurs du « Libre Seigneur » à R. Beaumont, Château-du-Loir.

11 REGION — Le comité de Rennes, désigné pour représenter la région au congrès de Dijon, a été nommé. Les groupes et les sections sont invités à leur faire parvenir les mandats, et leur position respective sur les questions portées à l'ordre du jour du congrès.

NARBONNE — Le groupe se réunit tous les vendredis, les lecteurs du « Libertaire », les sympathisants désireux de participer à ce mouvement sont invités à assister à la grande réunion qui aura lieu le dimanche 6 septembre, à 10 heures du matin, salle des fêtes de France, à Guosseuil. Précision assurée d'un délégué de la Fédération anarchiste.

Souvenons-nous de la fougue avec laquelle en 1939 il fonça cornes en avant sur les militants communistes.

Oui, ceux-là même avec qui en 1935 il avait défilé de la Bastille à la Nation.

Et le poing levé, s'il vous plaît.

Ceux-là même qui l'avaient élevé au pouvoir...

Il est vrai qu'ils s'en mordirent souvent les doigts depuis que et successivement, ils le considéraient comme le pinacle, le maximum, le comble de la saleté ; sa synthèse.

Ils trouvèrent réunies en lui toutes les modalités de l'ordure.

Dernièrement, ils allèrent jusqu'à le comparer à un anthrax purulent et, s'étant déguisés en chirurgiens, ils lui flanquèrent un bon coup de bistouri et s'apprêtèrent à en faire l'analyse.

On s'imagina qu'ils allaient au microscope analyser l'une après l'autre, toutes les parties qui le composent (ou qui le décomposent), ajoutait le « Capitalisme »,

Il n'en fut rien, hélas ; ils se contentèrent de l'analyse politique ; du « Munich »), laissant de côté l'anarchie sociale, richissime en enseignement.

Celle dont nous allons nous charger, modestement.

Pour mener à bien cette tâche, il nous faudra entreprendre un petit voyage dans le pays du passé.

Nous débarquerons en 1936 au moment du triomphe électoral du Front populaire pour apercevoir un Edouard Daladier gaucho à bloc et fermement décidé vers l'occupation d'usines, le maximum, le comble de la saleté ; sa synthèse.

Daladier, Edouard Daladier, de Carpentras.

Celui que l'on s'est amusé à appeler le taureau à Vaucluse, par allusion à son caractère et sa puissance, qui se trouve à l'avant-garde de la pourriture, de la putréfaction ; une de ces charognes fétides complètement piquées des vers et dont le seul nom vous prend au nez, vous produit un effet analogue à celui de l'apéritif.

Et Daladier en taureau conséquent a horreur de la couleur rouge.

Souvenons-nous de la fougue avec laquelle en 1939 il fonça cornes en avant sur les militants communistes.

Oui, ceux-là même avec qui en 1935 il avait défilé de la Bastille à la Nation.

Et le poing levé, s'il vous plaît.

Ceux-là même qui l'avaient élevé au pouvoir...

Il est vrai qu'ils s'en mordirent souvent les doigts depuis que et successivement, ils le considéraient comme le pinacle, le maximum, le comble de la saleté ; sa synthèse.

On s'imagina qu'ils allaient au microscope analyser l'une après l'autre, toutes les parties qui le composent (ou qui le décomposent), ajoutait le « Capitalisme »,

Il n'en fut rien, hélas ; ils se contentèrent de l'analyse politique ; du « Munich »), laissant de côté l'anarchie sociale, richissime en enseignement.

Celle dont nous allons nous charger, modestement.

Pour mener à bien cette tâche, il nous faudra entreprendre un petit voyage dans le pays du passé.

Nous débarquerons en 1936 au moment du triomphe électoral du Front populaire pour apercevoir un Edouard Daladier gaucho à bloc et fermement décidé vers l'occupation d'usines, le maximum, le comble de la saleté ; sa synthèse.

Daladier, Edouard Daladier, de Carpentras.

Celui que l'on s'est amusé à appeler le taureau à Vaucluse, par allusion à son caractère et sa puissance, qui se trouve à l'avant-garde de la pourriture, de la putréfaction ; une de ces charognes fétides complètement piquées des vers et dont le seul nom vous prend au nez, vous produit un effet analogue à celui de l'apéritif.

Et puis, nous débarquons en 1936 au moment du triomphe électoral du Front populaire pour apercevoir un Edouard Daladier gaucho à bloc et fermement décidé vers l'occupation d'usines, le maximum, le comble de la saleté ; sa synthèse.

On s'imagina qu'ils allaient au microscope analyser l'une après l'autre, toutes les parties qui le composent (ou qui le décomposent), ajoutait le « Capitalisme »,

Il n'en fut rien, hélas ; ils se contentèrent de l'analyse politique ; du « Munich »), laissant de côté l'anarchie sociale, richissime en enseignement.

Celle dont nous allons nous charger, modestement.

Pour mener à bien cette tâche, il nous faudra entreprendre un petit voyage dans le pays du passé.

Nous débarquerons en 1936 au moment du triomphe électoral du Front populaire pour apercevoir un Edouard Daladier gaucho à bloc et fermement décidé vers l'occupation d'usines, le maximum, le comble de la saleté ; sa synthèse.

Daladier, Edouard Daladier, de Carpentras.

Celui que l'on s'est amusé à appeler le taureau à Vaucluse, par allusion à son caractère et sa puissance, qui se trouve à l'avant-garde de la pourriture, de la putréfaction ; une de ces charognes fétides complètement piquées des vers et dont le seul nom vous prend au nez, vous produit un effet analogue à celui de l'apéritif.

Et puis, nous débarquons en 1936 au moment du triomphe électoral du Front populaire pour apercevoir un Edouard Daladier gaucho à bloc et fermement décidé vers l'occupation d'usines, le maximum, le comble de la saleté ; sa synthèse.

Daladier, Edouard Daladier, de Carpentras.